



VŒUX D'ARNAUD DUMONTIER LES PRINCIPALES ANNONCES

A l'occasion des vœux de la municipalité à la population, le samedi 12 janvier, en présence de Louis LE FRANC, préfet de l'Oise, Éric WOERTH, député de l'Oise, Olivier PACCAUD, sénateur de l'Oise et Xavier BERTRAND, président de la Région des Hauts-de-France, Arnaud DUMONTIER a fixé les orientations précises de l'action de son équipe pour l'année 2019.

EN MATIÈRE D'URBANISME

En centre-ville

La reprise en plusieurs phases de l'historique rue de Cavillé depuis le bas de l'église.

La réalisation du parking du Corps de garde.

A Saultemont, en lien avec l'OPAC de l'Oise, la réorganisation du stationnement en retraçant les places au sol et la limitation du stationnement des véhicules sur les espaces verts.

A Saultemont, l'achèvement de l'aménagement du ru, débuté en 2018 avec le concours de l'agence de l'eau en nettoyant et en aérant la mare.

La réalisation de la place du château Richard qui sera, sur la rive gauche, l'équivalent, sur la rive droite, du Champ de Mars, un espace simple, dédié aux familles, dédié aux enfants, dédié aux manifestations populaires. Du stationnement y est également prévu.

La poursuite, en surface, de la place Gérard Palteau avec la reprise de la route, des trottoirs et des quais de bus, pour l'achever définitivement en 2020 avec la réalisation du parking et le cheminement piétonnier jusqu'au centre-ville le long des berges de l'Oise, un chantier dont, en 2018, l'enfouissement de tous les réseaux a déjà été réalisé.

Le quartier des Usines

La reprise de rue Ampère, en recalibrant la voie et en créant des trottoirs depuis le pôle interservice jusqu'au cabinet des kinésithérapeutes.

En lien avec l'OPAC de l'Oise, l'aménagement de tous les espaces verts autour de la résidence de la cité Jaunez.

Le quartier de la gare

La réalisation d'un giratoire à la place du carrefour à feux de Jeanlin qui permettra de fluidifier la circulation sur cet axe utilisé par plus de 15 000 véhicules par an.

Le quartier de Sarron

Après la première phase avec la rue Jean Oursel, la rénovation (route et trottoirs) de la rue Belle et Bonne pour atteindre, la rue de la Plaine en 2020.

Le quartier de l'hôpital

La poursuite de la reprise de la rue d'Halatte en y installant aussi du stationnement en chicane afin de casser les vitesses et, sur le quartier de la Source des Moines, maintenant que les travaux de l'OPAC de l'Oise s'achèvent enfin pour la partie rénovation et débutent bientôt pour la partie démolition, la réalisation de la voirie et des espaces publics.

Le quartier des Terriers

La réalisation de la 4ème et dernière tranche de la rue de la Vieille Montagne, et en 2020, c'est toute la partie basse depuis la rue du 8 mai 1945 jusqu'à la départementale 1017 qui sera reprise afin de créer de véritables trottoirs, d'en réduire le gabarit et donc diminuer les vitesses.

La poursuite de la reprise de la voie du quartier des Jonquilles.

A noter que le projet de la rue de Felgueiras (débutée en 1991 et arrêtée la même année) est maintenant ficelé techniquement et financièrement. Ne reste que l'accord de la DREAL à obtenir. Elle désenclavera nécessairement à la fois le quartier des Terriers et désengorgera spectaculairement la circulation sur la rue Louis Boilet (6 000 véhicules entrant), sur la rue de la Croix Pierre Aucher et sur la rue René Firmin.

Pour les enfants et adolescents, l'installation de jeux ou d'aires de jeux. Celle des Terriers débutera dans les toutes prochaines semaines, puis il y aura celle sur le quartier de Saultemont et sur le quartier de Fond Robin, où des jeux et des agrès sportifs seront installés, et au Champ de Mars, des agrès sportifs.

Sur le stade, la ville, en lien avec le département, lancera les études pour la rénovation complète de la piste d'athlétisme et pour l'installation de l'éclairage.

EN MATIERE DE LOGEMENTS

En lien avec l'OPAC de l'Oise, le lancement du projet dit Quai de la Pêcherie 2 dès septembre prochain. Cet ensemble viendra s'aboucher avec le très beau projet Quai de la Pêcherie 1. Il s'agit cette fois de 65 logements, avec une répartition quasi égale entre du locatif social et de l'accession à la propriété.

EN MATIERE D'EDUCATION

Pour leur éducation civique, le maire continuera à recevoir les élèves des écoles primaires de Pont-Sainte-Maxence en mairie pour leur apprendre d'ores et déjà à se préparer aujourd'hui à être des citoyens de demain et la municipalité, grâce à Éric WOERTH, député, Edouard COURTIAL, Jérôme BASCHER et Olivier PACCAUD, sénateurs, continuera d'envoyer des classes en visite à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Les petits déjeuners équilibrés seront poursuivis et étendus dans toutes les écoles où le besoin se fait ressentir, et en 2019, la ville enverra des classes en visite au « Potager fleuri » à Ognon, une ferme bio afin de réaliser des activités autour des cycles de la nature, de la vie du sol, de l'agriculture durable, de l'alimentation.

Dans l'ensemble des écoles, les déchets alimentaires de toutes les cantines seront transformés en compost, et une grande campagne « 100 gestes pour la planète » sera lancée. L'installation au printemps de ruches leur permettra de découvrir l'importance que joue cet insecte pour l'équilibre environnemental sans compter que cela permettra d'avoir le « premier miel » de Pont-Sainte-Maxence.

EN MATIERE DE PROPETE

Les services seront dotés dans les toutes prochaines semaines d'une nouvelle balayeuse plus moderne, plus puissante.

Le lancement au premier trimestre d'une campagne de piégeage des pigeons avec une société spécialisée et de stérilisation des chats errants avec un vétérinaire et une association de Pont-Sainte-Maxence car il en va, ici, aussi de santé publique alors que la ville est confrontée à une prolifération qu'elle ne pourra bientôt plus contenir si elle ne réagit pas maintenant.

EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE

L'installation des plateaux surélevés au croisement des rues Bourgeois et Garnier et au croisement des rues Gambetta et Guérin.

La vidéo-verbalisation sera sous peu effective afin de sanctionner ceux qui commettent des infractions routières.

La poursuite des contrôles des poids lourds de plus de 7,5 t, qui sont interdits de traverser notre territoire sauf desserte locale.

L'installation de deux nouveaux radars automatiques au bas de la descente de la côte de Fleurines, et en entrée de la rue Louis Boilet si le délégué ministériel à la sécurité routière donne son accord (après le préfet l'a déjà donné pour sa part).

La création avec le département, d'une voie de bus sécurisée qui sera devant le collège Raymond et Lucie Aubrac.

EN MATIERE DE SECURITE

Après les 65 premières caméras que nous avons installées en l'espace de 4 ans, nous déploierons encore de la vidéo-protection, notamment aux croisements de la rue Marie Bray-RD1017 et du giratoire Peronnet-RD1017.

Par ailleurs, Arnaud DUMONTIER a rendu publics les résultats en matière de sécurité non plus sous la forme statistique mais des chiffres bruts :

En 2013, (avant qu'Arnaud DUMONTIER ne devienne maire), il y a eu 55 cambriolages, en 2018, il y en a eu 27, soit 28 de moins ;

En 2013, (avant qu'Arnaud DUMONTIER ne devienne maire), il y a eu 230 vols liés à l'automobile, en 2018, il y en a eu 113, soit 117 de moins ;

En 2013, (avant qu'Arnaud DUMONTIER ne devienne maire), il y a eu 144 faits de violence, en 2018, il y en a eu 104, soit 40 de moins.

EN MATIERE DE MOBILITE

Pour la première fois, la ville apportera une aide financière à tous les Maxipontains qui souhaitent acheter un vélo à assistance électrique

EN MATIERE DE FISCALITE

Pour la 5ème année consécutive, il n'y aura aucune augmentation de la part communale sur la fiscalité locale. Les taux resteront donc inchangés.